

QUESTIONS FRÉQUENTES DES STAGIAIRES

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

DATE DE CRÉATION : 10/03/2021 · MISE À JOUR : 25/09/2026

Voici les questions que l'on nous pose le plus souvent avant une formation. Les réponses reprennent notre **livret d'accueil** et notre **règlement intérieur**, tous deux dans leur version publique du 24 septembre 2026, que vous pouvez télécharger sur notre site. En cas de différence, ce sont ces deux documents et votre convocation qui font foi.

1 · LE REPAS EST-IL INCLUS ?

Non, le repas reste à votre charge. Lorsque la formation se déroule dans nos locaux, il est pris avec l'ensemble des participants.

2 · QUELS SONT LES HORAIRES DES FORMATIONS ?

Les horaires de votre session sont fixés par l'organisme et portés à votre connaissance **avant votre inscription définitive**, par la convocation et le programme. Nos horaires habituels sont **9 h 00 à 12 h 30** puis **13 h 30 à 17 h 00**, et ils peuvent être aménagés. En cas de doute, c'est votre convocation qui fait foi.

3 · EXISTE-T-IL DES RÈGLES À RESPECTER ?

Oui. Un règlement intérieur s'applique à toutes nos formations, quels que soient le lieu, la durée et la modalité. Il vous est remis avant votre inscription définitive, avec la convocation et le programme, il est annexé à la convention de formation, et il est téléchargeable sur notre site.

Les points qui vous concernent au quotidien :

- vous signez la feuille d'émargement à la fin de chaque demi-journée ou de chaque séance, **jamais par anticipation ni après coup** ;
- vous prévenez en cas d'absence ou de retard ;
- les supports de formation sont notre propriété, vous en avez un droit d'usage personnel ;
- vous n'enregistrez ni ne filmez les séances sans notre accord écrit et celui des personnes concernées.

4 · DES DOCUMENTS ME SONT-ILS REMIS EN FIN DE FORMATION ?

Oui, **deux documents, qui n'ont pas le même destinataire.**

DOCUMENT	POUR QUI	CE QU'IL CONTIENT
Attestation de fin de formation	pour vous	les objectifs, la nature et la durée de la formation, et les résultats de l'évaluation de vos acquis
Certificat de réalisation	pour le financeur, via votre entreprise	les dates réelles et le nombre d'heures réellement suivies

Les deux vous sont remis à l'issue de la formation.

5 · QUI CONTACTER EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE ?

Prévenez le formateur ou l'organisme **dès que possible**, et justifiez votre absence. Votre interlocutrice est **Dorine MAURICE**, référente pédagogique et administrative : **05 61 82 40 92**, **contact@lebullitioncreative.com**.

Si vous êtes salarié, nous informons sans délai votre employeur de vos absences, ainsi que le financeur. Les heures non suivies ne sont ni certifiées ni facturées au financeur ; les conséquences financières éventuelles pour vous ou pour votre entreprise sont celles prévues par votre convention ou votre contrat de formation et par nos conditions générales de vente.

6 · COMMENT SE PASSE UNE FORMATION À DISTANCE ?

Nos formations se déroulent en présentiel, à distance ou en mixte, selon ce que prévoit votre convention. **La part de la formation dispensée à distance est indiquée sur votre convocation.**

À distance, la formation se tient en **classe virtuelle, en direct** : le lien de connexion vous est transmis avec la convocation, votre présence est établie par les relevés de connexion, et une assistance technique et pédagogique vous répond sous 24 heures ouvrées. De votre côté, vous êtes responsable de l'aménagement de votre poste de travail et du respect des règles de sécurité de votre lieu de connexion.

7 · LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PEUVENT-ELLES SUIVRE LA FORMATION ?

Oui. Une situation de handicap ne doit jamais être un motif de renoncement à une formation.

Si votre situation nécessite une adaptation, matérielle, pédagogique, d'organisation ou de rythme, contactez notre référente handicap : **Dorine MAURICE**, **05 61 82 40 92**, **contact@lebullitioncreative.com**.

Signalez-le le plus tôt possible, de préférence avant le démarrage, et à tout moment si le besoin apparaît en cours de formation. **Rien ne vous oblige à préciser la nature de votre handicap : décrivez le besoin.**

Nous étudions chaque demande, mettons en place les adaptations possibles et mobilisons, si nécessaire, notre réseau de partenaires : l'Agefiph, la Ressource Handicap Formation Occitanie, Cap emploi 31, la MDPH 31 et le service de santé au travail de votre entreprise.

NOS LOCAUX

Nos formations en présentiel se déroulent au 4 chemin de la Belle Hôtesse, 31240 L'Union, en salle de plain-pied, avec stationnement sur place. Toute difficulté d'accès ou d'installation est à nous signaler avant le démarrage.

SASU GLOBEWORKER, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, exerçant sous l'enseigne L'ébullition créative, 4 chemin de la Belle Hôtesse, 31240 L'Union. SIRET 820 634 772 00041, RCS Toulouse. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76 31 10758 31 auprès du préfet de la région Occitanie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation. **contact@lebullitioncreative.com · 05 61 82 40 92 · www.lebullitioncreative.com**